

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 5 (1921)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

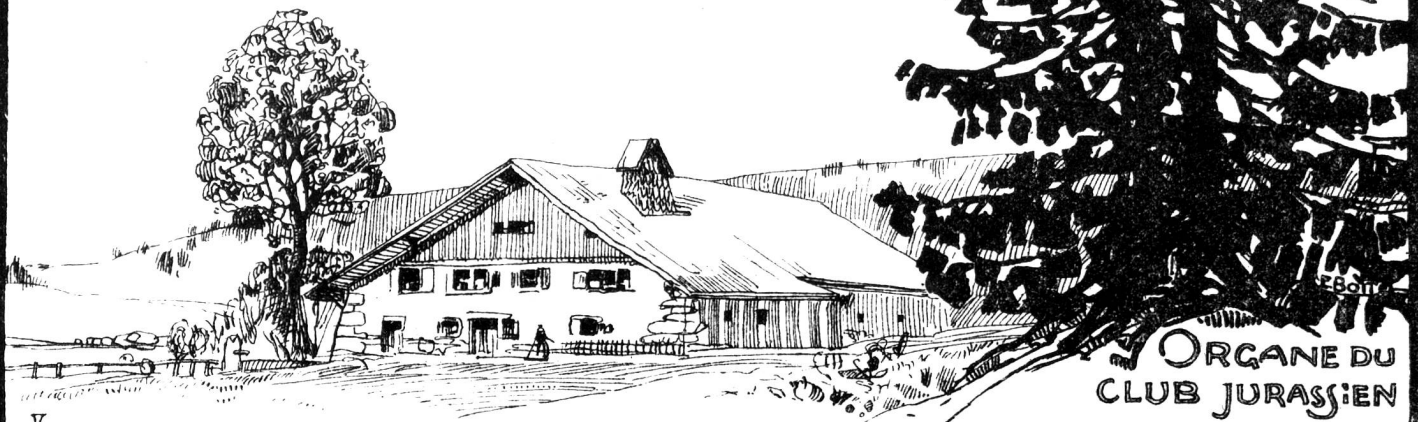
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.

II^E SÉRIE : 5^E ANNÉE. — N^O 5.

Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1921.

*Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.*

MAMMIFÈRES RARES ⁽¹⁾

Nos notes concernant la loutre nous ont valu, de la part de quelques lecteurs du Rameau, des renseignements complémentaires:

M. Alfred Martin, de Travers, nous communique qu'en Février 1872, feu Ami Blanc tira, sur l'Arreuse congelée, deux loutres, au lieu dit « vers la Sondrière ». Le chasseur à l'affût tira successivement les deux animaux au moment où ils venaient respirer sur la glace. Le crâne de l'un d'eux a été déposé au Musée du Club Jurassien de Travers, le 2 Avril 1903.

M. le Prof. Robert Boncy, de Genève, nous écrit: « Me promenant le 5 Juin 1904
« aux Grangettes (commune de Noville, Vaud), près de l'embouchure du Rhône, avant
« le lever du soleil, je surpris dans la phragmitaie une loutre. Elle ne fit qu'un bond pour
« franchir le hareng de gravier et replonger parmi les nénuphars de l'autre côté sur
« terre ferme. Je la piquai avec ma canne ferrée, mais ne connaissant pas la profon-
« deur de cet endroit assez vaseux, je n'osai la poursuivre! A ce moment, elle me fit
« l'impression d'un énorme serpent, le dessus du dos seul sortait de l'eau.

« Seulement après, tâtant prudemment le fond, je dus constater, hélas! qu'avec un peu
« plus de décision, j'aurais pu facilement la forcer ».

M. R. Boncy ajoute encore: « Ayant suivi de près les travaux de dessèchement de la
« tourbière de Sionnet (vaste marécage, dit Marais de Sionnet, formé par la Seimar et

(1) Voir « Rameau de Sapin » 1921, N^{os} 2 et 4.

« recevant les ruisseaux du Chambrét et du Chambloton; sa superficie est d'environ 55 Ha, « il est situé sur le territoire de la commune de Jussy, à 8 km. de Genève. Dict. géog. de « la Suisse), j'en ai rapporté divers fragments d'os qui ont été déterminés par le Musée « d'Histoire naturelle de Genève, soit: *Cervus elaphus* = le cerf d'Europe, *Castor fiber* = le « castor d'Europe, *Cistudo europaea* = la tortue lorraine. »

À la fin de l'hiver 1921, M. Albert Meylan, de St. Sulpice, nous rapporte qu'une loutre a été vue à la source de l'Arèuse, à la Doux, dans l'étang formé par le premier bastardeau, et quelques jours après, l'animal était aperçu par des ouvriers en-dessous du pont traversant la rivière, à peu près vis-à-vis de la gare du Régional. La loutre effrayée disparut dans un canal.

À la même époque, une loutre mâle est tuée sur le Crêt aux Verrières, ce carnivore pesait 7 kilos et mesurait 1 m. 20 de longueur.

La « Feuille d'Avis de Sausanne » du 16 Juillet 1921 relatait: M. Victor Sorchet à Vucherens (dist. de Moudon), baignant son chien dans le ruisseau de la Carrange (ou du Carouge, affluent de la Broye), se trouva tout-à-coup en face d'une famille de six loutres. Le chien, après une violente lutte, tua trois des jeunes, les autres s'échappèrent. (A suivre). A. M.-D.

L'OURS DES CAVERNES

Ursus spelaeus, Blum.

(SUITE)

L'ours des cavernes occupait les grottes bien avant que l'homme eût songé à s'en faire un abri, et souvent, dans celles où la stratification des dépôts est suffisamment claire, on observe une assise à *Ursus spelaeus* au-dessous de celles qui recèlent des vestiges humains, qu'il s'agisse d'ossements ou de restes d'outillage. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de cavernes aussi révèlent indubitablement la contemporanéité de l'homme et de cet animal, non pas qu'il y ait eu cohabitation, ce qui était naturellement impossible, mais l'homme vivant en même temps que l'ours des cavernes était essentiellement nomade et il a pu se réfugier dans des repaires d'ours momentanément inoccupés, durant la belle saison, par exemple, où l'animal est en chasse parfois bien loin du domaine où il a hiberné.

L'ours des cavernes existait donc déjà au début du Paléolithique, c'est-à-dire à l'époque chelléenne; il devient surtout abondant à l'époque moustérienne ou Paléolithique moyen, enfin on le rencontre encore à l'âge magdalénien ou époque du renne, c'est-à-dire au Paléolithique supérieur. Il disparaît avec cet étage et fait complètement défaut dans les stations néolithiques. Il avait ainsi disparu depuis longtemps à l'époque où vivaient nos populations de l'âge du bronze et même de la pierre polie.

L'*Ursus spelaeus* fut contemporain des grandes glaciations du quaternaire et il est même probable qu'il a vécu durant les quatre glaciations reconnues par Penck

et Brückner. Cette circonstance explique que tous les gisements où l'on rencontre ses restes présentent un vif intérêt, parce qu'il y a toujours lieu d'espérer que, par certaines particularités de la stratigraphie du dépôt, on puisse éclairer le problème si difficile qui consiste à préciser l'âge quaternaire du gisement.

Il y a déjà plusieurs siècles qu'on en a signalé les vestiges. Les cavernes à *Ursus spelaeus*, qui ont fait parler d'elles le plus anciennement, paraissent être celles de l'Allemagne centrale. On en exploitait les ossements et particulièrement les dents, dont la taille énorme attirait l'attention des curieux. On attribuait ces restes à un animal fantastique, la Licorne, nom qui est resté à plusieurs cavernes. Ils étaient l'objet d'un commerce assez actif comme matière médicale à cause des vertus exorbitantes qu'on leur attribuait.

L'une des plus anciennement connues de ces cavernes est celle de Baumann, située au Sud de Brunswick dans une colline formant l'un des contreforts du Harlz vers l'orient. Une autre, également célèbre, celle de la Licorne (*Einhornhöhle*), se trouve également dans la région du Harlz, soit à peu près dans les derniers montonnements de ce massif vers le Sud.

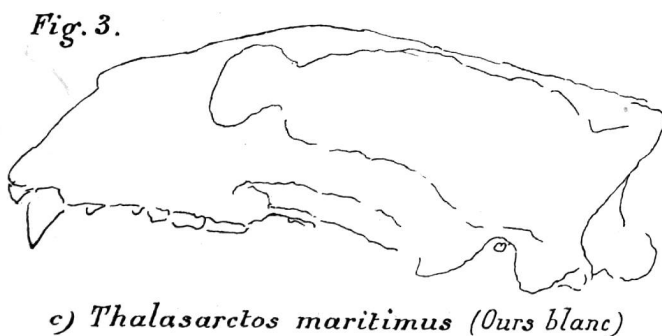
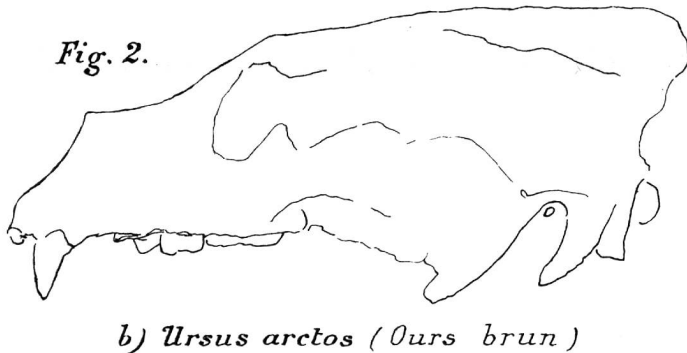
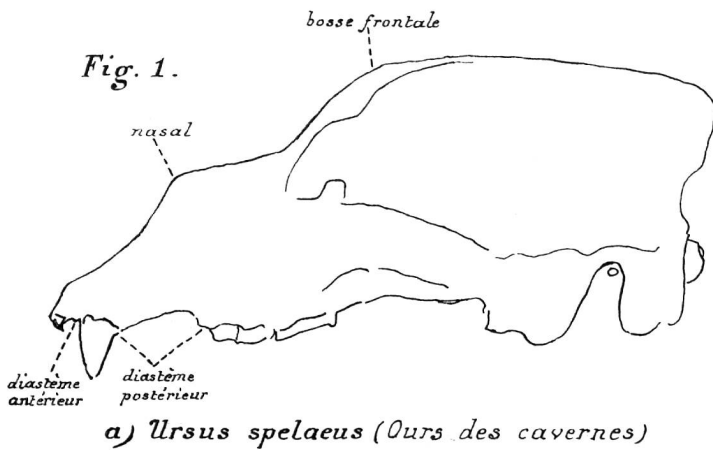
Certaines cavernes de la Hongrie, dans la région de Siptow, furent signalées peu après les précédentes. Mais les cavernes les plus riches en ossements sont celles de la Franconie. La plupart d'entre elles sont situées dans l'ancien bailliage de Streitberg qui dépendait du pays de Bayreuth. C'est là, entre autres, que se trouve l'étonnante caverne de Gaylenreuth qui a fourni plusieurs milliers de squelettes de l'*Ursus spelaeus*.

Dès lors, les découvertes se sont multipliées, et en France, dans le Jura et les Pyrénées, dans plusieurs régions de l'Autriche-Hongrie, en Angleterre et finalement en Suisse, de nombreuses grottes à *Ursus spelaeus* ont été découvertes. Malheureusement, trop faible est le nombre de celles qui donnèrent lieu à des recherches conduites avec méthode et sous une direction scientifique suffisante. Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, une quantité d'admirables gisements ont été pillés sans profit pour la science.

Les ossements de l'ours des cavernes se trouvent quelquefois à la surface même des dépôts de remplissage des grottes, plus ou moins incrustés de matériaux stalagmitiques; d'autres fois, ils sont enfouis à une certaine profondeur et, dans ces conditions, mieux conservés. Il est rare qu'on trouve ces ossements en connexion, c'est-à-dire rassemblés de telle sorte qu'on puisse reconstituer le squelette complet d'un individu avec des os lui ayant tous appartenu; cependant le fait s'est présenté et l'on peut voir, par exemple, à Toulouse et à Paris, des squelettes intacts de l'*Ursus spelaeus*, montés avec des pièces trouvées dans leur connexion anatomique. Ces squelettes-là proviennent de la célèbre grotte de l'Herm, dans les Pyrénées. Nous rappellerons que le D^r Bächler a retiré de la grande caverne du Wildkirchli un squelette énorme à peu de chose près complet, aujourd'hui monté au Musée de S^t-Gall. Mais ce sont là des raretés, et la plupart des musées qui possèdent des squelettes d'*Ursus spelaeus* ont dû les reconstituer avec des pièces de provenances parfois très diverses.

Ses principaux caractères anatomiques par lesquels l'*Ursus spelaeus* diffère des espèces vivantes, et particulièrement de l'*Ursus arctos*, sont les suivantes (les comparaisons porteront naturellement sur des individus adultes et ayant atteint toute leur croissance):

1. Sa taille,
2. Sa forme et certaines particularités du crâne,
3. Ses rapports de longueur et d'épaisseur des os,
4. Ses particularités de la dentition.



Profils du crâne de l'ours des cavernes (a), de l'ours brun (b), et de l'ours blanc (c), réduits à la même échelle.

1. Taille de l'*Ursus spelaeus*.

Elle est remarquablement énorme. Sa longueur totale de l'animal pouvait atteindre 3 m. 20. Si l'on remarque que les poids de deux animaux de forme semblable sont entre eux comme les cubes de leurs dimensions linéaires, nous en concluons que le poids de l'*Ursus spelaeus* adulte dépassait le double de celui de nos plus grands ours bruns actuels. Il est vrai qu'on rencontre souvent, accompagnant cette espèce, une variété de taille sensiblement plus petite, que l'on distingue par le nom d'*Ursus spelaeus*, var. minor. Indépendamment de cette forme atténuée, on est généralement frappé, dans la plupart des gisements, par la variabilité extrême que présentait le type au point de vue de la taille.

2. Formes et particularités du crâne.

La plus saillante réside dans la forme de l'os frontal qui dessine une surélévation qu'on ne remarque chez aucune autre espèce. Elle est si frappante que Cuvier avait tout d'abord donné à cette espèce le nom de grand ours fossile à front bombé. Les figures 1, 2 et 3 suffiront pour mettre en relief ce caractère.

On pourra constater que si l'on applique une règle droite sur le crâne, de telle sorte qu'elle repose d'une part sur la bosse frontale, d'autre part sur

l'extrémité de l'os nasal, le profil du frontal et de l'os nasal laisseront au-dessous de la règle un espace très nettement marqué chez l'*Ursus spelaeus*, très diminué chez l'ours brun, et nul ou à peu près nul, chez l'ours blanc.

Chez l'*Ursus spelaeus*, on observe encore, toutes proportions gardées :

une plus grande largeur des arcades zygomatiques ;

une plus grande largeur de l'ouverture nasale ;

une plus grande longueur de l'ouverture nasale ;

une plus grande longueur du palais osseux ;

une plus grande longueur de la face.

(A suivre.)

Aug. Dubois.

PARADISIA LILIASTRUM, L.



Paradisia Liliastrium, L.

(tiré de la Flore des Alpes de Correvon et Ph. Robert).

Cette Liliacée est peu connue dans le Jura; les flores ne la mentionnent qu'au Reculet, plus abondante à la Dôle. Godet la signale près de Biemme, où elle est sans doute sporadique. Et c'est tout.

Dans les Alpes et les Préalpes, elle est plus fréquente. Elle se rencontre sur les pentes ensoleillées des hauts pâturages. Nous l'avons vue dans la région de la Dent de Broc, en Gruyère, où elle couvrait le sol de son inflorescence de neige tout comme le narcisse aux Avants. C'est une des plus belles fleurs de nos montagnes. Une fois qu'on l'a vue dans une de ses stations de prédilection, on ne l'oubliera plus, tant son charme est puissant. Le poète Eugène Rambert, dans le chapitre des plantes alpines de son volume « Les Alpes Suisses », l'exprime à son sujet avec un enthousiasme particulier :

« Voyez la Paradisie, s'écrit-il. Tous les
« blancs pâlissent devant celui de cette fille du soleil.
« Il est si parfait, si radieux, qu'il exclut toute
« idée d'épuration : il n'est que blanc, il n'est que
« lumière. Mais que de fragilité ! Une nuance pa-
« reille n'est pas faite pour ce monde. Sur la Pa-
« radisie la moindre tache est irréparable. Qui-
« conque la touche, la gâte ; et s'il vient à toucher
« de ses étamines un seul petit grain de pollen, la
« voilà souillée, en sorte qu'il n'y a pas de brise

« dont l'haleine soit assez douce et caressante, pour qu'elle puisse s'y abandonner
« sans péril. »

C'est à juste titre que notre modeste *Jura* peut jalouser aux Alpes la possession de ce joyau unique en son genre. Toutefois, il semble qu'il n'ait pas été prêté autant que l'affirment nos Flores. Étant proche parente de l'*Anthericum*, que les auteurs citent fréquemment comme un des hôtes caractéristiques des stations xérothermiques, des Garides du Jura (pour employer l'expression de Chodat), il semblerait que la *Paradisie* aussi eût pu étendre son aire dans cette chaîne si affectionnée par les plantes méridionales.

Et ce titre, sa présence dans les terrasses rocheuses ensoleillées, arides, qui dominent le lac de Biemme (citation Godet) ne serait pas extraordinaire.

Or voici que l'an passé l'on vient de découvrir une importante station de cette Siliacée, au-dessus du Brassus, à 1330 m. s. m. à l'Ouest de la route du Marchairuz. C'est M. Eugène Capt, à l'Orient, un garde forestier attentif à la flore et à ses particularités, qui a signalé le premier cet emplacement, ignoré encore dans la flore de la vallée de Soix du D^r Samuel Aubert. Cette nouvelle station affirme le caractère xérophyte de la *Paradisie*, qui peut ici, mieux qu'ailleurs, être considérée comme un reliquat d'une époque qui a favorisé l'invasion de la flore méditerranéenne.

Figurez-vous un lappiaz typique, dalles rocheuses compactes, aplanies, à peu près horizontales, profondément fissurées par des fentes ou lézines soit en ligne droite, découpant la roche en cubes réguliers, soit en lignes sinuées, ou étoilées, créant des impasses où l'on n'avance qu'avec circonspection. La surface de la roche est polie, à peine ondulée, veinée par des sillons peu profonds, donnant aux dalles un certain relief. Ces dalles ondulées sont partiellement recouvertes par des plaques végétales, maigres gaxons portés par une couche d'humus à l'aspect feutré, d'une pauvreté évidente en matières nutritives, d'une épaisseur de 3 à 5 cm. à peine. Ces feutres n'ont aucune adhérence avec le substratum rocheux. On les soulève sans qu'il se produise aucun arrachement de radicelles. Lorsque les précipitations ont fait défaut pendant quelque temps, ces plaques sont d'une aridité absolue, autant qu'une plaque de tourbe sèche.

Et bien, c'est dans ce feutrage que la *Paradisie* du Brassus a élu domicile ; elle étale avec une parfaite aisance sa racine charnue, gonflée de sève dans cette tourbe racineuse, qui ici remplace les sols autrement riches et profonds, qu'elle occupe dans les Alpes. C'est un phénomène étrange de voir cette Siliacée si délicate, si frêle, si fraîche, prospérer abondamment, foisonner même dans cette extraordinaire station de lappiaz, qui ne semble pas être en état de lui procurer le suc généreux dont elle doit se nourrir.

Les lieux sont à peine abrités par quelques épicéas totalement rabougris, quelques buissons de *Sorbus chamaemespilus*, des Saules. Autour de cette station nettement

circonscrite, qui peut mesurer un demi-hectare de surface, la forêt d'épicéas, encore maigre et à tiges raccourcies, fait comme un écran contre les courants froids. La Paradisic ne tolère à côté d'elle que des petites espèces du genre des graminées. Seulement sur le pourtour de son habitat apparaissent des touffes de *Chrysanthemum Leucanthemum*, des scabiéuses, des *Cirsium*. Dans les fissures moins profondes ont élu domicile diverses fougères, et même la grande centaurée. Mais dans l'enceinte qu'elle a choisie ou plutôt où elle a été confinée, après que la forêt nordique a de nouveau remplacé presque totalement la flore variolée du Midi, elle règne en maîtresse absolue. Au milieu de ce pays de montagne avec ses grandes neiges et son climat de loup, dans ce plateau rude et inhospitalier du Haut-Sura, cette colonie d'un autre temps et d'une autre zone a resserré les rangs: elle a formé un carré de ces gardes du corps d'autrefois, à l'uniforme blanc immaculé, qui semble braver à la fois avec une noble fierté et une innocente candeur les cruelles et glaciales rafales et les brûlantes insulations qui alternent ici avec une si déconcertante variabilité. Cette « sentinelle perdue » méritait, me semble-t-il, une mention spéciale.

A. Pillichody.

Le Brassus.

LES ALLÉES DE COLOMBIER ET LEURS DESTRUCTEURS

(Communication faite à la „Société Neuchâteloise des Sciences naturelles”, dans sa séance du 11 Février 1921).

Nous trouvons dans l'ouvrage *Le Canton de Neuchâtel* (Dist. de Boudry, p. 276), par M. Quartier-la-Tente, les renseignements suivants:

« Les Communiers de Colombier adressaient en 1674, à la duchesse de Longueville, Anne-Geneviève de Bourbon, une supplique pour la prier de les libérer d'une dette de six cent vingt livres tournois qu'ils avaient contractées pour les plantations ordonnées par Henri II. »

Ces Communiers alléguaient que l'on n'avait désigné que 2 allées, que l'on en avait planté trois en rang double, « ce qui causa la moitié plus de frais et de travail. »

« L'impuissance des humbles suppliants de pouvoir acquitter les dites sommes, les fait recourir par humilité à Votre Altesse Sérénissime, vous suppliant de les allibérer..... ». Et moins que d'être entièrement ruinés et réduits au point de ne pouvoir maintenir leur corps de communauté.

Des arbres avaient été replantés en 1662, 1663 et 1664. - Pendant le séjour de Madame la Duchesse de Nemours en Suisse, la Duchesse de Longueville fit remise de la dite dette, par appointment daté de Paris, le 13 Avril 1674.

Frédéric de Chambrier, dans son *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, relate différemment l'incident: «..... Henri II se trouvant à Colombier en 1657, les principaux du village se jetèrent à ses pieds, le suppliant de leur accorder un rabais. Le prince, les ayant d'abord fait relever, leur dit: « Volontiers, mes enfants, mais ne cautionnez plus; » et se tournant du côté de la prairie: « il me vient une idée, ajouta-t-il, que vous plantiez ici trois grandes allées de beaux arbres aboutissant au lieu où je suis; mon procureur général, que voilà, vous donnera quittance sitôt qu'il pourra l'écrire à l'ombre de ces arbres. »

Pendant plus de deux siècles, ces arbres prospérèrent, fournissant aux promeneurs l'ombre et la fraîcheur, quand un événement imprévu vint mettre fin à leur croissance.

Dès le 1^{er} Février 1871, des centaines de chevaux de l'armée de Bourbaki furent internés aux Allées de Colombier⁽¹⁾; ces animaux, crevant de faim, privés de foin, rongèrent l'écorce de ces vieux arbres, en en arrachant de larges bandes. Nombre de ces arbres furent abattus dans les années suivantes, ainsi tous ceux de l'Allée du Milieu furent remplacés en 1874, par l'inspecteur forestier feu James-C. Roulet. Les arbres de l'Allée du Sort, conduisant à Auvernier, restèrent plus longtemps; en 1908 commencent de nouvelles plantations.

(A suivre.)

A. Mathey-Dupraz.

(1) A cette époque, la « Feuille d'Avis des Montagnes », du 11 Février 1871, relate ce qui suit: «... Beaucoup de chevaux ont traversé la ville (Neuchâtel) et un grand nombre y passent la nuit sur la promenade du faubourg et le long du quai Osterwald.

« Une masse énorme de chevaux et un parc d'artillerie immense sont en ce moment-ci réunis dans les Allées de Colombier et Planaise. Il est interdit au public de pénétrer dans les Allées, c'est là que sont attachés tous les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie, les uns encore en bon état, les autres épuisés, maigres et près de succomber. Toutes les allées en sont pleines. Des vétérinaires sont occupés à les examiner. Ceux qui sont jugés trop malades pour jamais redevenir utiles, sont marqués d'un A sur la croupe; ils seront abattus. »

A la date du 18 Février, on avait enterré à Colombier 360 chevaux, de l'armée française, morts ou abattus.

87^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB JURASSIEN A LA FERME ROBERT

Le Club Jurassien a tenu sa 87^e assemblée générale, à la Ferme Robert, le dimanche 26 Juin dernier, par une journée splendide. 86 clubistes et 103 invités y assistaient. La séance débute à 10 h. par le chant « Salut, glaciers sublimes! ». Le Président central, M. Aurèle Craver, de Cravers, souhaite la bienvenue aux participants, disant entre autres: « Quel plus beau but voudrions-nous choisir que ce cirque idéal, où la nature semble s'être donné pour tâche de concentrer toutes ses merveilles? »

Une superbe carte postale, éditée par M. Charles Robert-Barbier, de Colombier, et représentant le Dos d'Ane avec la Ferme Robert, est gracieusement offerte par le Club aux participants. Puis vient la série des travaux, au nombre de trois, tous très captivants. M. le D^r Monnard parle en homme de science, des associations animales, c'est-à-dire de groupements d'animaux soit par similitude de genre de vie, soit pour résister ou échapper à un ennemi commun, animal ou être humain. Le conférencier cite un grand nombre d'exemples de ces associations qui mettent en évidence l'admirable harmonie qui règne dans la nature; dès que l'homme s'est avisé de modifier l'ordre établi, cette harmonie a été rompue et finalement c'est l'homme qui en a subi les inconvénients. Les détails donnés par M. Monnard ont vivement intéressé l'auditoire.

M. René Salive, de la Chaux-de-Fonds, rappelle ensuite la louable activité scientifique des jeunes clubistes de la Section Soullierel et fait part de leurs découvertes botaniques dans la région de la Roche aux Crocs, entre Côte de Ran et la Corbatière, où, sur un espace limité d'à peine un hectare, se trouvent de nombreuses plantes intéressantes.

Enfin, pour dérider les plus moroses, M. Charles Cornaz, de la Section Chaumont, fait avec sa verve habituelle, le récit d'une amusante histoire de chasse au renard, le 11 Octobre 1920, dans le joli vallon de Poëns.

Aux applaudissements de l'assemblée, la Section Solimont (Couvet), qui a envoyé 32 clubistes avec 80 invités, présente son nouveau fanion, superbement brodé et représentant, d'un côté, un charmant paysage jurassien; de l'autre, il porte l'inscription d'usage. Pour la première fois, la Section Douls (Le Locle) participe à une réunion cantonale.

Cette belle assemblée, qui laissera les plus agréables souvenirs, se termine par la traditionnelle visite de la propriété du Club, s'étendant de la Fontaine froide au sommet des roches, du Grand Falconnaire à l'Arête du Vertige, réserve botanique d'une grande richesse, parc national en miniature, quoique d'une superficie égale à celle de la plaine d'Arcuse. Ses amis de la nature y trouveront sans cesse de nouvelles merveilles.

Jean des Roches.